

République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
16 février 2024

Séance du 20/02/2024

Membres en
exercice :
10

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt février, à 17 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
7

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
9

Représentés : Patrick CLAUDE, Christian MICHEL

Excusés : Dominique ARCIDIACONO

Absents :

Secrétaire de séance : Véronique NICOLLET

Délibération n°D_2024_004

Rénovation des échelles et des paliers de l'Eglise : choix de l'entreprise

Monsieur le maire rappelle au Conseil municipal que l'église Saint-Jean-Baptiste de Mallefougasse est un édifice d'origine romane qui a été un des prieurés de l'abbaye bénédictine de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon comme l'atteste la bulle du pape Gélase en 1118. Depuis 1997, elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Depuis cette inscription, la commune a procédé, par étape, à la restauration des façades et des décors muraux intérieurs...

Monsieur le maire informe le Conseil municipal de la nécessité de procéder à la restauration des échelles et des paliers qui permettent l'accès au clocher et qui sont en très mauvais état ; cela présente un réel danger, ce qui a conduit la commune à en interdire l'accès.

La Région sud et Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ont été sollicitées et une subvention d'un montant de 1 636.90€ a été accordée à la commune.

3 artisans (menuisiers/ébénistes) ont été sollicités afin d'obtenir un devis suivant un cahier des charges bien défini (la mise en oeuvre devant respecter le bâtiment).

- Menuiserie SAMAT (Aubignosc) ne fait pas ce type de travaux
- Menuiserie ébénisterie ART MENUISERIE (04 Mirabeau) 11 455.00€ HT
- Menuiserie ébénisterie L'ATELIER DE DAMIEN (04 L'Escalé) 5 523.00€ HT

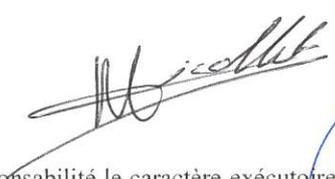


- Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
- **VALIDE** le projet de travaux de restauration des échelles et des paliers qui permettent l'accès au clocher,
 - **CHOISIT** la menuiserie ébénisterie L'ATELIER DE DAMIEN (04160 L'Escale) pour l'exécution de ces travaux,
 - **AUTORISE** Monsieur le maire à signer le devis d'un montant de 5 523.00€ HT,
 - **DIT** que cette dépense sera inscrite au budget 2024

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (*par voie postale au 24 Rue Breteuil 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr*) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Publication / Affichage le.....22 FEV. 2024

RF
DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 22/02/2024
004-210401097-20240220-D_2024_004-DE